

Questions orales

M. Blaine A. Thacker (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, notre collègue de l'opposition a encore une fois fait preuve de beaucoup d'imagination dans la formulation de sa question et de son préambule. La réponse se trouve dans la création du Bureau d'enquête sur les accidents de transport.

Mme Copps: Voyons donc, c'est ridicule.

M. Thacker: Il sera intéressant de voir si les députés de l'opposition retarderont la mise sur pied du nouveau bureau et feront systématiquement de l'obstruction...

Des voix: Oh, oh!

M. Holtmann: C'est bien ce qu'ils feront.

M. Thacker: ... ou s'ils accepteront d'adopter en une journée le projet de loi qui nous permettra de régler le problème.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LE LIBELLÉ DU PROJET DE LOI AMÉRICAIN**

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Elle concerne son chef de cabinet, M. Burney, et l'Accord de libre-échange. Le libellé du projet de loi sur le libre-échange rédigé de concert par le Sénat et la Chambre des représentants des États-Unis contient une clause relative à la période transitoire, pendant laquelle un groupe de travail canado-américain doit étudier la question des subventions. En voici le texte:

Toute industrie américaine peut présenter une requête à l'USTR...

C'est le représentant américain pour les questions commerciales.

... si elle subit la concurrence directe d'articles d'importation subventionnés par le gouvernement canadien et risque de ce fait une dégradation de sa compétitivité avant que le groupe de travail ne mette au point des règles et des sanctions plus efficaces s'appliquant aux subventions de l'État.

Des voix: Allons donc!

Des voix: Règlement!

M. Broadbent: Le premier ministre écoute, même si certains de ses députés de l'arrière-ban ont l'esprit ailleurs. Cette clause ajoute qu'entre-temps des mesures très précises pourront être prises contre les exportations canadiennes.

Est-ce que M. Burney a été expédié à Washington ce matin pour examiner tout spécialement avec des représentants aux États-Unis cette ébauche du projet de loi américain, qui semble réserver au Canada des mesures spéciales défavorables pendant la période transitoire, et donnerait donc à l'industrie américaine des armes supplémentaires contre les exportations canadiennes? Est-ce pour cela que M. Burney a été dépêché?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Non, monsieur le Président, ce n'est pas pour cela. C'est pour donner la possibilité à M. Burney de procéder comme convenu à un échange d'informations avec le gouvernement américain au sujet de l'obligation que nous avons de présenter des projets de loi devant nos assemblées respectives, et de l'engagement que

nous avons pris de nous consulter afin d'éviter dans toute la mesure du possible des contradictions inopinées dans la rédaction de ces projets de loi.

● (1430)

Je me ferai un plaisir d'examiner toute question précise de mon honorable ami portant sur ce document. Mais il est vrai que l'Accord de libre-échange a créé un groupe de travail chargé d'élaborer au cours des cinq années qui viennent des règles efficaces contre les distorsions introduites par les subventions commerciales. Entre-temps, nous avons amélioré notre sécurité d'accès au moyen d'un dispositif binational de règlement obligatoire des différends.

Je ne sais pas si cela répond directement à l'essentiel de la question de mon honorable ami, en tout cas je me ferai un plaisir d'examiner le document et de répondre avec plus de précision.

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, il ne me semble certes pas exagéré d'escompter que le premier ministre ait en mains la disposition à laquelle je fais allusion, voire qu'il la connaisse en détail. Comme M. Burney est concerné, qu'il est le chef de cabinet du premier ministre et qu'on vient de publier une dépêche laissant entendre que le voyage de M. Burney est motivé par la question que je viens de soulever, je voudrais demander au premier ministre s'il veut bien nous parler de cela en termes généraux.

A-t-il discuté, à son bureau, avec M. Burney ou avec le ministre du Commerce d'une interprétation possible de cette disposition qui accorderait des pouvoirs additionnels aux Américains par rapport à l'industrie canadienne, ce qui risquerait d'être dommageable pour celle-ci au cours des cinq prochaines années, soit tant que la question des subventions ne sera pas réglée? C'est ce que rapporte la presse. Les propos que je viens de citer sont plutôt alarmants. Cette question préoccupe-t-elle le gouvernement?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon honorable ami demande si nous avons discuté de cette question et si la mission de M. Burney est en rapport avec cela. La réponse est non.

Nous supposons que la loi qui sera adoptée de chaque côté de la frontière sera conforme à l'Accord de libre-échange. Il a en outre été établi qu'aucune disposition incompatible avec l'Accord de libre-échange ne serait acceptable.

Je puis signaler à mon honorable ami que M. Burney est là-bas avec un groupe de hauts fonctionnaires par suite d'un accord—non inhabituel—intervenu il y a quelques mois au sommet de Washington pendant que j'y étais. Il a alors été convenu, en effet, qu'à un moment mutuellement acceptable, les deux parties se réuniraient pour essayer de comparer leurs notes touchant à des questions commerciales en prévision du sommet de Toronto. Voilà ce que mon chef de cabinet fait là-bas aujourd'hui avec un groupe de hauts fonctionnaires canadiens.